



Macon, lundi 9 août 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/04722

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Défaut de signalisation ou balisage**Rivière la Saône - Défaut de balisage au PK 90+000
rive gauche****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 09/08/2021 à 16:45

o Saône

au pk 90.000 (balise de chenal RG)

Commentaire :

Les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à naviguer avec prudence dans le secteur du PK 90+000.

A cet endroit, le pieu de balisage vert délimitant le chenal en rive gauche de la Saône a été heurté et est désormais invisible pour les navigants (secteur avec digue immergée).

Une équipe sera dépêchée sur place le plus rapidement possible pour équiper la zone d'une bouée provisoire avec echo radar, jusqu'au remplacement de la balise endommagée.

Service(s) à contacter :

UTI Grande Saône, 26, Quai des Marans, 71000 MACON

Tél : 03 85 39 91 91

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Par délégation

Signé

Sylvain CIERNIAK